

## Pourquoi créer une association de quartier ?

L'objectif général d'une association de quartier est de renforcer la vie locale, en favorisant la **convivialité**, la **participation**, l'**auto-organisation** des habitant-es et l'amélioration du **cadre de vie** commun. Cet objectif général peut se décliner en différents sous-objectifs, dans lesquels vous vous reconnaitrez peut-être :

- Créer du lien social et intergénérationnel et stimuler la vie du quartier, au travers **d'événements saisonniers** (fête des voisin-es, chasse aux œufs, Halloween, Noël du quartier) ou **d'activités récurrentes** (café-rencontre, soirée jeux)
- Mettre en place des **projets répondant à un intérêt commun** (jardins potagers, salle commune, système d'entraide entre voisin-es, bibliothèque d'objets partagés)
- Faciliter la **collaboration avec les entités publiques et privées** (propriétaire, régie) au sujet du développement du quartier, et notamment des demandes de fonds
- Favoriser la **communication** entre les habitant-es et au sujet du quartier (site internet, newsletter, journal, réseaux sociaux)

Tous ces objectifs sont des raisons valables de créer une association de quartier. Ils peuvent d'ailleurs autant concerner une zone spécifique (par exemple un ensemble de 5 bâtiments), qu'un grand quartier avec des centaines/milliers de logements. Ces 2 échelles associatives peuvent coexister et des exemples sont listés à la page suivante.

## Qui peut créer une association de quartier ?

Toute personne intéressée à agir pour son quartier et en faveur des objectifs ci-dessus est légitime pour fonder une association de quartier. Il peut d'ailleurs autant s'agir d'un-e habitant-e que d'un-e commerçant-e, ou les deux !

## Comment créer une association de quartier ?

1. **Définir le cadre général en se demandant** : Quelle est notre vision et quels sont les objectifs communs poursuivis ? Quels sont les projets concrets qui motivent ? Pour qui ces objectifs et projets sont-ils pertinents ? Quel périmètre est concerné ?
2. **Rassembler une équipe de membres fondateurs** (minimum 2 personnes) motivés, prêts à s'impliquer et qui partagent les principes ci-dessus (objectifs, projets, périmètre)
3. **Élaborer les statuts de l'association** en prenant soin de bien définir les buts et la vision de celle-ci, tout comme un premier budget (**cf. statuts type, annexe 1**)
4. **Organiser l'assemblée générale constitutive** et la communiquer à toutes les personnes susceptibles de devenir membres (**cf. procès-verbal type, annexe 2**)
5. **Régler les aspects administratifs** formels essentiels au bon fonctionnement de l'association nouvellement créée (**cf. check-list, annexe 3**)
6. **Démarrer les activités et projets** selon le cadre commun que vous avez défini au point 1, en commençant par des choses simples et qui plairont à un maximum de membres

Cette liste est volontairement synthétique. Pour plus de détails, des références complémentaires sont présentées à la page suivante et au travers des différentes annexes.

## Quelles sont les clés de réussite ?

Pour que votre aventure associative soit belle et réussie, quelques recommandations non exhaustives vous sont proposées ci-dessous :

- **Vision commune.** Avoir une ligne directrice commune clairement définie permet de faciliter le travail collectif qui en découle tout en évitant les attentes non comblées
- **Communication.** Avoir une communication claire et attrayante vous permettra d'être visible, reconnu et aussi de donner l'envie de participer. Une communication interne transparente et honnête est également essentielle afin de prévenir les incompréhensions et les conflits
- **Simplicité.** Avoir la simplicité comme mot d'ordre vous facilitera la gestion de l'association et de ses activités, et garantira également son accessibilité
- **Identité.** Chaque quartier est différent et possède ses réalités (population, histoire, dynamique locale). Ce sont elles qui doivent guider les actions de votre association
- **Expérimentation.** N'hésitez pas à tester de nouvelles idées, que vous pourrez adapter selon les retours des habitant-es. On ne vous reprochera pas d'essayer, ni d'évaluer
- **Collaboration.** Adopter une posture collaborative vous permettra de dialoguer de manière constructive avec la commune, les propriétaires ou les régies pour accompagner le développement de votre quartier
- **Facteur humain.** Au sein d'un comité, chaque membre apporte sa sensibilité, ses contraintes, son énergie et ses disponibilités. Il faut savoir composer avec cette diversité
- **Implication.** Un comité travaille pour et avec ses membres ! Encourager l'engagement des habitant-es préservera l'énergie du comité et favorisera son renouvellement à terme

## Où trouver du soutien, des ressources et de l'inspiration ?

Vous êtes à la recherche de soutien ou de ressources plus détaillées ? Voici quelques liens !

- Bénévolat Fribourg : [www.benevolat-fr.ch](http://www.benevolat-fr.ch) En particulier : [Fonder une association](#)
- Bénévolat Vaud : [www.benevolat-vaud.ch](http://www.benevolat-vaud.ch) En particulier : [Formations](#)
- Vitamine B : [www.vitamineb.ch](http://www.vitamineb.ch) En particulier : [Fiches pratiques & FAQ](#)

Vous vous demandez où sont les associations de quartier dans le canton ? Voici des exemples !

- Association JTM (Jura Torry Miséricordes) à Fribourg : [www.jtm-fribourg.ch](http://www.jtm-fribourg.ch)  
Organise des événements et activités de rencontre tout au long de l'année et favorise le dialogue avec les autorités.
- Association Maula à Romont : [www.maula.ch](http://www.maula.ch)  
Organise des événements, facilite l'échange d'informations entre voisin-e-s et porte des propositions auprès des autorités.
- Association du quartier de l'Ancienne Papeterie à Marly : [www.aqap.ch](http://www.aqap.ch)  
Favorise la participation des habitant-es, organise des activités et services communautaires et dialogue avec les propriétaires.
- Vivre Ensemble Aux Granges à Bulle : [www.ensemble-granges.ch](http://www.ensemble-granges.ch)  
Organise des événements ponctuels et met à disposition la salle de l'ancienne laiterie.
- Association du quartier d'Alt à Fribourg : [www.quartierdalt.ch](http://www.quartierdalt.ch)  
Organise de nombreuses activités, gère une salle commune (Arsen'alt), publie un journal semestriel et favorise le dialogue avec les autorités.

Pour toutes questions ou besoins relatifs à la création de votre association,  
[l'antenne quartier durable est à votre disposition](#)